

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉACTION DU CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES AU DISCOURS DU TRÔNE

Montréal, le 23 septembre 2020 – Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) comprend du Discours du Trône que le gouvernement s’engage à une réforme de l’assurance-emploi.

« Nous saluons les mesures qui entreront en vigueur le 27 septembre prochain, ainsi que les Prestations de relance économique proposées. Nous réitérons qu’il s’agit là de mesures novatrices, nécessaires et qui vont aider les travailleurs et les travailleuses à passer au travers de cette épouvantable crise sanitaire et économique », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du CNC.

« En identifiant l’assurance-emploi comme le « seul mécanisme de distribution des prestations d’emploi, y compris pour les Canadiens qui n’y avaient pas droit avant la pandémie » et en promettant un régime d’assurance-emploi adapté au 21^e siècle, couvrant les travailleurs et les travailleuses autonomes, le gouvernement est sur la bonne voie », a continué le porte-parole. « On ne peut que penser qu’il s’inspirera des mesures temporaires pour repenser l’assurance-emploi : on ne peut pas se donner un bon système pour un an et revenir à la case départ par la suite ».

« Nous sommes également optimistes quant à une adoption rapide par la Chambre des Communes des Prestations canadiennes de la relance économique », a souligné Pierre Céré.

Le porte-parole a également noté un élément qui semble être passé sous le radar : « S’il s’avère, comme indiqué par le gouvernement, que les dépenses de la PCU, administrées par Service Canada, c’est-à-dire plus de 40 milliards de dollars, seront créditées du compte de l’assurance-emploi et imputées au fonds consolidé, il s’agit là d’un message très fort. Le gouvernement met fin, en quelque sorte, à un chapitre noir de l’histoire de l’assurance-emploi, c’est-à-dire le *vol de la caisse* : ainsi, sa dette financière et morale est en voie d’être remboursée ».

« Nous serons également attentifs au discours du premier ministre ce soir », a conclu Pierre Céré.

Rappelons que le CNC a mis en ligne une section spéciale de son site web d’informations sur les programmes de soutien du revenu, mise à jour régulièrement : www.lecnc.com/covid-19-coronavirus

-30-

Source :

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations :

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : cnc@lecnc.com